

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 18–19 février 2013

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2013/8-A/2

18 janvier 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ZIMBABWE 200453

Subvenir aux besoins humanitaires et renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire

Nombre de bénéficiaires	1 230 000 (maximum annuel)
Durée du projet	24 mois (mai 2013–avril 2015)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	144 021 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	71 282 052
Coût des transferts monétaires/bons pour le PAM	31 540 000
Coût total pour le PAM	206 091 593

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMJ* : M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attachée de liaison, OMJ: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)

RÉSUMÉ

Depuis 2009, entre 1,05 et 1,67 million de personnes – soit entre 12 et 19 pour cent de la population rurale – ont nécessité une assistance alimentaire pendant les périodes de soudure. Le score du Zimbabwe pour ce qui est de l'indice de la faim dans le monde s'établit à 17,3, niveau jugé "grave", et 72 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national. Un tiers des enfants souffrent de malnutrition chronique, sans aucune amélioration notable depuis 1999. La prévalence du VIH et du sida compte parmi les plus élevées au monde, touchant 13,7 pour cent de la population.

La situation politique, sociale et économique est fragile, mais la stabilité semble s'affermir. La mise en place d'un système multidevises et la libéralisation des marchés en 2009 ont amélioré la conjoncture économique, mais il est difficile pour un ménage moyen de s'assurer un revenu correct et des vivres en quantité suffisante.

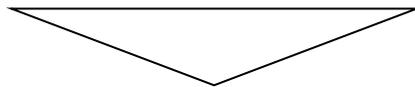
L'intervention prolongée de secours et de redressement 200453 viendra en aide à 1,23 million de personnes sur deux ans. Les activités prévues traduisent la transition amorcée vers le relèvement, mais une capacité d'intervention rapide demeure prévue, au besoin.

Les objectifs sont les suivants:

- protéger et promouvoir les moyens d'existence et renforcer l'autosuffisance des ménages vulnérables ciblés dans les situations d'urgence et pendant les premières phases du redressement (Objectif stratégique 1);
- accroître la résilience des communautés face aux chocs grâce à des activités relatives aux filets de sécurité ou à la création d'avoirs (Objectif stratégique 2);
- concourir à la remise en état des moyens d'existence et au rétablissement de la sécurité alimentaire et du bien-être nutritionnel des communautés et des familles touchées par un choc (Objectif stratégique 3); et
- appuyer les adultes et les enfants souffrant de malnutrition en les aidant à recouvrer leur capacité de production (Objectif stratégique 3).

L'intervention est conforme au Plan à moyen terme du Gouvernement, à la stratégie nationale d'atténuation du déficit vivrier, à la politique relative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, aux Cadres de politique générale relatifs aux travaux communautaires productifs et aux transferts sociaux, au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 3 du PAM; elle contribue en outre à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4, 5 et 6.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Zimbabwe 200453, "Subvenir aux besoins humanitaires et renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.1/2013/8-A/2), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE ET SCÉNARIO

Contexte

1. Le Zimbabwe est un pays à faible revenu et à déficit vivrier, qui occupe le 173^{ème} rang sur 187 pays au classement de l'indice de développement humain et le 118^{ème} rang sur 146 pays au classement de l'indice d'inégalité de genre¹.
2. La détérioration des conditions économiques entre 2000 et 2008 a atteint son paroxysme avec l'effondrement de l'économie. Le pays a connu une hyperinflation, des troubles politiques, une vaste désindustrialisation, une émigration à grande échelle, un net recul de la production vivrière nationale et des coupes dans les ressources humaines et financières des secteurs de la santé, de l'éducation, des services sociaux et de l'agriculture. En conséquence, le taux de chômage est élevé et la pauvreté s'est accentuée.
3. La signature de l'Accord politique global et la mise en place d'un système multidevises en 2009 ont contribué à stabiliser l'économie, à favoriser la transition vers le redressement et à promouvoir l'engagement du secteur privé à l'appui de la sécurité alimentaire. Néanmoins, la situation demeure précaire: le Zimbabwe est vulnérable aux chocs sociaux, économiques, politiques et climatiques². Des élections générales sont prévues début 2013, et l'on espère bien que le progrès socioéconomique sera une priorité politique.
4. Le nombre de personnes vivant avec le VIH a diminué pendant la dernière décennie, mais le Zimbabwe se place toujours au cinquième rang mondial pour ce qui est de la prévalence du virus, qui touche 13,7 pour cent de sa population. Sa capacité de combattre cette maladie est limitée: seules la moitié des personnes vivant avec le VIH ont accès à des traitements antirétroviraux, et 68 pour cent des porteurs du bacille de la tuberculose sont dépistés positifs pour le VIH³. La proportion de nouvelles infections est de 3 pour cent chaque année, et 1 370 personnes en moyenne meurent chaque semaine. On dénombre 1,6 million d'orphelins et autres enfants vulnérables⁴.
5. Les récentes restrictions imposées par le Gouvernement sud-africain aux demandes d'asile de ressortissants de pays tiers transitant par le Zimbabwe et d'autres États voisins ont accru le nombre de personnes en instance de retour chez elles et de demandeurs d'asile bloqués au Zimbabwe.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

6. À cause de la sécheresse qui a sévi en 2011 et 2012, le taux d'insécurité alimentaire en milieu rural devrait être en 2013 supérieur de 7 pour cent à celui de 2012. Selon l'évaluation des moyens d'existence en milieu rural établie en 2012 par le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Zimbabwe (ZimVAC)⁵, 1,7 million de personnes – soit 20 pour cent de la population rurale – auront besoin d'une assistance alimentaire d'urgence au plus fort de la période de soudure, début 2013.

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2011. *Rapport sur le développement humain 2011*. New York.

² Le Zimbabwe figure sur la liste des états fragiles établie par la Banque mondiale, et son indice d'évaluation des politiques et institutions nationales s'établit à 1,954, soit bien en deçà du seuil de 3,0 sous lequel les pays sont considérés comme des États "fondamentalement" fragiles.

³ Ministère de la santé et de la protection de l'enfance, Rapport annuel sur le VIH pour 2011.

⁴ Plan stratégique de lutte contre le sida du Zimbabwe II (2011–2015).

⁵ Évaluation des moyens d'existence en milieu rural, ZimVAC, 2012.

7. La production céréalière a reculé, passant de 1,6 million de tonnes en 2011 à 1,08 million de tonnes en 2012 – soit une baisse de 33 pour cent par rapport à 2011 et la pire récolte depuis 2009. Avec des besoins en céréales de 2,1 millions de tonnes à l'échelle nationale, le Zimbabwe doit faire face à des déficits persistants⁶. Malgré la promotion de variétés de cultures résistantes à la sécheresse, la superficie des terres cultivées et la production agricole ont diminué au fil des quatre dernières saisons.
8. En raison de l'insuffisance de la production céréalière et du manque de possibilités d'emploi, de nombreux ménages ruraux consomment leurs réserves de vivres et épuisent leurs avoirs en espèces au cours de la période de soudure⁷, quand les prix des céréales dans les régions à déficit céréalier peuvent être deux fois plus élevés que dans les régions excédentaires, des sommets étant généralement atteints entre décembre et mars.
9. Dans les zones à déficit céréalier sujettes à la sécheresse, la plupart des moyens d'existence reposent sur l'agriculture. Parmi les autres sources de revenus figurent le travail non agricole, la production maraîchère, l'exploitation minière, l'élevage, le commerce et les transferts de fonds depuis l'étranger, qui sont de moins en moins fiables. L'érosion des avoirs des ménages, généralement due au fait que ceux-ci doivent vendre en catastrophe leur bétail, a nui à la résilience des populations et à leur capacité de faire face aux chocs.
10. La malnutrition est un grave problème, qui est à la fois un résultat et l'une des causes de la pauvreté. Un tiers de tous les enfants ont un retard de croissance⁸: la prévalence s'est accrue depuis 2009 et son taux dépasse 35 pour cent dans 24 districts sur 64; le taux le plus élevé (47 pour cent) a été relevé à Mutare^{9, 10}. Moins de 10 pour cent des enfants de moins de 2 ans ont une alimentation acceptable. Le taux de malnutrition aiguë (émaciation) chez les enfants, qui s'établit à 2,4 pour cent, semble stable, mais il atteint 19 pour cent chez les adultes vivant avec le VIH^{11, 12}.

⁶ Ministère de l'agriculture, de la mécanisation et du développement de l'irrigation. Deuxième cycle d'évaluation des récoltes et de l'élevage, mars 2012.

⁷ La période de soudure va d'octobre à mars, avec un pic en janvier-mars.

⁸ Agence nationale de la sécurité du Zimbabwe et *Inner City Fund International*. 2012. *Demographic and Health Survey 2012*. Harare.

⁹ Enquête nationale sur la nutrition du Conseil de l'alimentation et de la nutrition, 2011.

¹⁰ La prévalence du retard de croissance est "moyenne" si elle se situe entre 20 et 29 pour cent, "grave" si elle s'établit entre 30 et 39 pour cent, et "très élevée" à partir de 40 pour cent. Organisation mondiale de la Santé (OMS), 1995; voir: www.who.int/nutgrowthdb/en

¹¹ Données de suivi du PAM, 2011.

¹² La prévalence de l'émaciation est "faible" lorsqu'elle se situe entre 5 et 9 pour cent; "grave" entre 10 et 14 pour cent; et "critique" au-dessus de 15 pour cent. OMS, 1995; voir: www.who.int/nutgrowthdb/en

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

11. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200453 s'inspire des grandes orientations nationales ci-après:
- Le Plan à moyen terme pour 2010–2015, qui vise à maintenir et promouvoir la stabilité économique, accorde la priorité au rétablissement de la capacité économique pour garantir un développement équilibré et l'égalité des chances pour tous, ainsi que la prestation pérenne de services sociaux de qualité.
 - La politique relative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (2012) reconnaît que la sécurité alimentaire et la nutrition contribuent énormément au développement socioéconomique.
 - Le Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida (2011–2015) tient compte de la nécessité d'améliorer la nutrition; la Stratégie sanitaire nationale (2009–2013) fournit des directives pour assurer la prise en charge de la malnutrition aiguë, favoriser l'évolution des comportements, faciliter la communication et procéder à l'enrichissement en micronutriments.
 - La Stratégie d'atténuation du déficit vivrier (2010) encourage l'offre d'une assistance à la faveur de travaux communautaires et de la création d'avoins. Le Gouvernement craint que les distributions générales de vivres n'induisent une dépendance, sans s'attaquer aux causes de l'insécurité alimentaire; ce type d'aide n'est préconisé qu'en dehors de la période de soudure.
 - Le Cadre de politique générale relatif aux travaux communautaires productifs porte sur le chômage, l'accroissement de la productivité, la régénération de l'environnement et le renforcement des capacités.
 - Le Cadre de politique générale de 2012 relatif aux transferts sociaux encourage l'utilisation des transferts monétaires.

Politiques, capacités et actions des autres intervenants

12. Depuis 2010, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM améliorent l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition en renforçant les capacités du Conseil national de l'alimentation et de la nutrition, ce qui a débouché sur l'élaboration de la politique relative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
13. En partenariat avec le Gouvernement et au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) établi pour le Zimbabwe (2012–2015), la FAO, l'UNICEF, le PAM et l'OMS mettront en œuvre le programme-phare pour la nutrition conçu pour réduire la dénutrition et prévenir le retard de croissance grâce à l'enrichissement des aliments, au traitement de la malnutrition aiguë modérée et à la mise en œuvre de programmes d'alimentation destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants.
14. L'UNICEF appuie des programmes de sensibilisation à la nutrition, à la protection de l'enfance, à l'éducation et à l'approvisionnement en eau/l'assainissement. La FAO appuie des programmes d'apport d'intrants agricoles au moyen de bons et fournit des services vétérinaires d'urgence.

15. Les programmes de secours et de redressement rapide récemment mis en œuvre par le Gouvernement et d'autres parties prenantes font désormais appel à des modalités comme les transferts monétaires, les bons, les cartes bancaires et les cartes à gratter.

Coordination

16. À la faveur du PNUAD du Zimbabwe, l'équipe de pays des Nations Unies appuie les priorités nationales de développement et traite les questions liées aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, au VIH, aux services sociaux de base, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources naturelles.
17. Le système d'action groupée des Nations Unies passe à la planification à long terme: le PAM coordonne des réunions périodiques du groupe de travail sur l'assistance alimentaire, principale tribune de coordination dont disposent les partenaires participant aux programmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
18. En tant que chef de file du module de la logistique, le PAM fournit un appui logistique aux organismes des Nations Unies et à des organisations non gouvernementales (ONG); il dirige également le module des télécommunications d'urgence et le groupe de travail chargé des technologies de l'information et de la communication (TIC), et il participe au module de la nutrition.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

19. Les objectifs de l'IPSR 200453 sont conformes aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 3¹³ du PAM et aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4, 5 et 6¹⁴. L'intervention s'attachera:
- à protéger et promouvoir les moyens d'existence et à renforcer l'autosuffisance des ménages vulnérables ciblés dans les situations d'urgence et pendant les premières phases du redressement (Objectif stratégique 1);
 - à accroître la résilience des communautés face aux chocs grâce à des activités relatives aux filets de sécurité ou à la création d'avoirs (Objectif stratégique 2);
 - à concourir à la remise en état des moyens d'existence et au rétablissement de la sécurité alimentaire et du bien-être nutritionnel des communautés et des familles touchées par un choc (Objectif stratégique 3); et
 - à appuyer les adultes et les enfants souffrant de malnutrition en les aidant à recouvrer leur capacité de production (Objectif stratégique 3).

¹³ Objectifs stratégiques: 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence; 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition.

¹⁴ Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile; 5 – Améliorer la santé maternelle; 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'aide apportée en matière de sécurité alimentaire

20. De 2006 à début 2009, les interventions alimentaires du PAM ont ciblé jusqu'à 5 millions de bénéficiaires. Depuis 2009, l'amélioration du contexte politique et économique a permis de prendre à titre pilote des mesures novatrices pour passer d'une intervention d'urgence au redressement: il s'agit notamment de renforcer les partenariats, de lancer des activités visant à créer des avoirs, de recourir aux transferts d'espèces et de bons, et de procéder à des achats sur le plan local. Parmi les enseignements tirés figurent la nécessité d'évaluer les conditions du marché et la dynamique des ménages, l'importance d'utiliser de nouveaux outils dans le cadre d'approches intégrées, et la nécessité de faire preuve de souplesse pour adopter les outils appropriés.
21. En 2011, une évaluation indépendante du portefeuille d'activités couvrant la période 2006–2010¹⁵ a conclu que les activités du PAM étaient adaptées aux besoins des ménages démunis et que les ressources étaient utilisées avec efficacité. Le portefeuille a été jugé efficace, et il a été pris acte du fait que l'accroissement du recours à de nouveaux instruments et le renforcement des partenariats avaient maximisé les impacts. Les recommandations étaient axées sur la transition vers le redressement et le développement, ainsi que la nécessité de mobiliser les compétences spécialisées à l'appui d'un cadre national de protection sociale. L'évaluation relevait que malgré l'évolution positive de la situation économique et politique depuis 2009, la sécurité alimentaire demeurait précaire, et il était préconisé que le PAM conserve la capacité de transposer à plus grande échelle le cas échéant les secours apportés.
22. Selon une évaluation du programme pilote de transferts monétaires, cette modalité contribuait à accroître la consommation en céréales des ménages et encourageait les ventes entre agriculteurs¹⁶; elle améliorait en outre l'intégration des marchés entre les zones déficitaires et excédentaires en injectant des liquidités dans les économies locales, ce qui permettait aux bénéficiaires d'acheter ce qu'ils souhaitaient.
23. En 2012, le PAM a fourni un appui logistique pour le transport des céréales de la réserve céréalière du Gouvernement jusqu'aux zones à déficit vivrier. Le PAM compte s'appuyer sur cette intervention de secours conjointe qu'il avait lancée initialement avec le Gouvernement pour aider les pouvoirs publics à renforcer leur capacité d'intervention en cas de catastrophe.

Grands axes de la stratégie

24. L'IPSR 200453 favorisera la transition de l'aide d'urgence au redressement tout en maintenant les capacités nécessaires pour une intervention d'urgence, et elle conciliera la mise en œuvre directe par le PAM et sa contribution au renforcement des systèmes nationaux de filets de sécurité. Le PAM mettra au service du cadre de protection sociale qui se dessine ses pratiques optimales et des données probantes solides. La stratégie reconnaît qu'il est crucial de nouer des partenariats avec d'autres parties prenantes pour accroître l'impact et la viabilité des interventions.

¹⁵ WFP/EB.A/2012/7-B.

¹⁶ Oxford Policy Management, évaluation du programme de transferts monétaires en situation d'urgence du Zimbabwe en 2011.

25. L'IPSR 200453 est conforme aux priorités nationales. Ses trois composantes sont les suivantes: i) création d'avoires productifs; ii) promotion de la santé et de la nutrition; et iii) intervention en cas de catastrophe et réduction des risques de catastrophe.

Création d'avoires et résilience

26. Le PAM travaillera de concert avec le Gouvernement et les parties prenantes pour donner aux communautés les moyens d'accroître leur résilience face aux chocs en créant des avoires qui réduiront progressivement la nécessité de prévoir une assistance alimentaire saisonnière. Il s'agira notamment:
- de technologies de collecte de l'eau de pluie, comme les rigoles d'infiltration et la construction de barrages, de puits et de déversoirs;
 - d'initiatives à l'appui de la productivité des cultures et de l'élevage, comme les réseaux d'irrigation, l'agriculture de conservation et les cuves d'immersion;
 - d'activités rémunératrices liées au jardinage et à la diversification des cultures; et
 - de l'amélioration de l'infrastructure commerciale et de l'accès aux marchés.
27. La planification participative au niveau des communautés pour ce qui est des processus de développement mis en œuvre par le Gouvernement dans les zones rurales prendra en compte les données d'expérience, le contexte, les priorités locales et les partenariats locaux afin d'optimiser la complémentarité. La prise en main des activités à l'échelle locale favorise l'utilisation, la gestion et l'entretien directs des avoires.
28. La conception et le choix des avoires seront adaptés aux zones sèches sujettes aux chocs où les précipitations sont rares et très variables, qui correspondent aux régions agroécologiques IV et V¹⁷.

Promotion de la santé et de la nutrition

29. Les activités du PAM liées à la santé et à la nutrition sont comprises dans le programme-phare pour la nutrition du PNUAD du Zimbabwe. Le PAM traitera les patients séropositifs et tuberculeux, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë modérée au moyen de produits nutritifs spéciaux dans des dispensaires, où seront assurés une évaluation de la nutrition et des services d'éducation et de conseil. Les dispensaires seront également utilisés pour collecter des données probantes et des exemples de bonnes pratiques, en partenariat avec le Ministère de la santé et de la protection de l'enfance.
30. Les ménages extrêmement vulnérables accueillant des patients séropositifs ou tuberculeux atteints de malnutrition modérée dans les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire recevront une assistance alimentaire pendant la durée du traitement. Cette assistance s'est révélée efficace pour promouvoir le respect du traitement et favoriser la reprise de poids rapide chez les personnes vivant avec le VIH.
31. Le PAM participera à une campagne nationale de lutte contre le retard de croissance en contribuant à améliorer l'apport en nutriments grâce à l'enrichissement des aliments de base et à la promotion de régimes alimentaires nutritifs.

¹⁷ Le Zimbabwe est divisé en cinq régions agroécologiques sur la base de facteurs tels que les précipitations, la qualité du sol et le couvert végétal. Les précipitations et la production agricole se détériorent progressivement de la région I à la région V.

32. Des activités pilotes d'alimentation scolaire à petite échelle destinées aux écoles primaires seront menées au titre de l'IPSR 200453 en vue d'améliorer la nutrition infantile en comblant les carences en micronutriments, et de mettre en place un filet de sécurité pour les écoliers et les ménages vulnérables. Le PAM examine la question avec le Ministère de l'éducation, du sport et de la culture, et des partenaires coopérants sont prêts à appuyer la mise en œuvre de ces activités.

Intervention en cas de catastrophe et réduction des risques de catastrophe

33. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire qui deviennent plus vulnérables pendant certaines saisons bénéficieront d'une aide sous la forme de transferts d'espèces et de vivres ciblés pendant la période de soudure, conformément à la Stratégie d'atténuation du déficit vivrier du Gouvernement.

34. Les personnes vulnérables expulsées du Botswana et d'Afrique du Sud recevront des repas chauds dans les centres de réception frontaliers gérés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les plans de secours d'urgence interinstitutions prévoient des stocks de vivres pour aider jusqu'à 10 000 personnes vulnérables touchées par la réinstallation, ce qui vient compléter l'apport de l'OIM.

35. Le PAM appuiera les systèmes nationaux d'intervention en cas de catastrophe par le biais de partenariats renforcés en matière d'alerte rapide et d'évaluation établis avec le Ministère du travail et des services sociaux, le Conseil de l'alimentation et de la nutrition et le ZimVAC, ainsi qu'avec l'Unité de la protection civile et d'autres organes gouvernementaux chargés de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe.

Modalités novatrices

36. Afin de subvenir aux besoins des bénéficiaires et d'atteindre les objectifs de l'IPSR 200453, le PAM complètera l'assistance en nature par des transferts d'espèces ou de bons dans les cas suivants:

- quand des vivres sont disponibles sur les marchés, notamment après la récolte de mars, et lorsque les bénéficiaires manquent de ressources;
- quand les zones exposées à l'insécurité alimentaire ciblées sont situées à proximité de zones excédentaires et de voies d'approvisionnement des marchés, et que les routes sont en bon état;
- lorsque l'utilisation d'espèces et de bons est susceptible d'améliorer la diversité et la qualité du régime alimentaire;
- quand il est possible de stimuler les marchés, d'améliorer leur intégration et d'encourager les ventes entre agriculteurs;
- quand l'utilisation d'espèces ou de bons permet d'intervenir plus rapidement que lorsqu'il faut procéder à des achats à l'échelle régionale et acheminer les produits; et
- quand l'utilisation d'espèces contribuerait à harmoniser les interventions, conformément à la politique nationale de transferts sociaux.

37. Les bénéficiaires recevront un assortiment de légumes secs et d'huile végétale et bénéficieront de transferts monétaires dans le cadre des composantes relatives à la création d'avoirs/résilience et aux interventions en cas de catastrophe et la réduction des risques de catastrophe. La valeur des transferts monétaires sera déterminée compte tenu du prix du maïs sur les marchés; le ciblage, l'échéancier et la durée des interventions dépendront de la

disponibilité saisonnière de céréales sur les marchés. À ce jour, les transferts d'espèces ont été très rentables, avec une valeur alpha de 0,54¹⁸.

38. L'association de bons d'alimentation et de transferts monétaires sera utilisée dans les zones urbaines pour les ménages comptant dans leurs rangs des personnes souffrant de malnutrition et bénéficiant d'une aide au titre de la composante relative à la santé et à la nutrition. Les analyses effectuées donnent à penser que les bons sont moins rentables — valeur alpha de 1,68 — que les transferts de vivres, mais une modalité alliant bons et espèces permet aux bénéficiaires d'échanger leurs bons à tout moment, d'acheter toute une gamme de produits alimentaires, de conserver leur dignité et d'échapper à la stigmatisation associée aux distributions de vivres effectuées près de centres médicaux. L'accès à des aliments enrichis grâce aux bons pourrait stimuler les possibilités d'enrichissement au niveau local. Le secteur privé devrait participer aux initiatives relatives à l'enrichissement et produire et commercialiser des aliments nutritifs à des prix abordables.

Transfert des responsabilités

39. Le PAM dispose d'une stratégie de transfert des responsabilités à long terme qui vise à renforcer la capacité du Gouvernement de mener les interventions nécessaires après un choc ayant nui à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Cette stratégie prévoit un ciblage fondé sur les besoins, un suivi et des analyses de situation, des partenariats renforcés avec les parties prenantes, le développement des capacités des homologues, et la transposition à plus grande échelle des activités de création d'avoirs.
40. Le PAM collaborera avec le Gouvernement pour étayer les liens avec les marchés et les filières d'approvisionnement commerciales afin de parvenir à instaurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Il renforcera également sa coopération avec le Gouvernement et les parties prenantes pour la conception et l'exécution de politiques touchant la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim. La mise en œuvre de l'IPSR 200453 ouvrira la voie à un futur programme de pays du PAM.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

41. L'intervention permettra de venir en aide à 1,23 million de bénéficiaires (voir le tableau 1), dont entre 50 et 70 pour cent de femmes. Pendant la deuxième année, le PAM accordera plus d'importance à la création d'avoirs, ce qui devrait réduire progressivement la nécessité de prévoir une assistance alimentaire au cours de la période de soudure.

¹⁸ La valeur alpha établit une comparaison entre le coût pour le PAM et ses donateurs de la livraison de vivres aux bénéficiaires et la valeur des mêmes produits sur les marchés. Une valeur inférieure à 1,0 indique que les transferts monétaires sont plus avantageux, et une valeur supérieure à 1,0 que ce sont les transferts de vivres qui sont plus avantageux.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ OU PAR TYPE D'ASSISTANCE			
Activités	Hommes/ garçons	Femmes/filles	Total
Création d'avoires et résilience			
Vivres pour la création d'avoires	67 200	72 800	140 000
Espèces/Vivres pour la création d'avoires	100 800	109 200	210 000
Promotion de la santé et de la nutrition			
<i>Traitement de la malnutrition aiguë modérée</i>			
Patients sous traitement antirétroviral [*]	24 000	26 000	50 000
Patients tuberculeux	1 440	1 560	3 000
Femmes enceintes et mères allaitantes	–	5 000	5 000
Enfants de moins de 5 ans	10 080	10 920	21 000
<i>Appui aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire qui accueillent des patients vivant avec le VIH et souffrant de malnutrition</i>			
Bénéficiaires des distributions de vivres	108 780	117 520	226 000
Bénéficiaires des distributions de bons d'alimentation et d'espèces	24 000	26 000	50 000
Projet pilote: alimentation scolaire	4 800	5 200	10 000
Intervention en cas de catastrophe et réduction des risques de catastrophe – Assistance saisonnière ciblée			
Bénéficiaires des distributions de vivres	285 600	309 400	595 000
Bénéficiaires des distributions d'espèces et de vivres	122 400	132 600	255 000
Personnes retournant chez elles	2 400	2 600	5 000
Plan d'urgence	4 800	5 200	10 000
TOTAL AJUSTÉ	588 000	642 000	1 230 000

42. Le PAM utilisera des critères de ciblage géographiques et démographiques pour déterminer qui bénéficiera des interventions.
43. Il veillera à ce que les activités de création d'avoires ciblent les populations des zones sujettes à des chocs où l'insécurité alimentaire est la plus grave, sur la base d'une analyse des tendances sur cinq ans et de données sur le profil des différents districts. Les bénéficiaires seront des membres de ménages exposés à l'insécurité alimentaire en mesure de travailler, et leurs parents proches. En l'absence d'autres programmes de filets de sécurité, les communautés pourront inclure des ménages exposés à l'insécurité alimentaire ayant une capacité de travail limitée, et leur confier des tâches légères.

44. Pour ce qui est de l'assistance saisonnière ciblée, le ciblage géographique s'appuiera sur l'évaluation annuelle réalisée par le ZimVAC, le profil des districts dressé par le PAM et la triangulation des données concernant la production végétale, les moyens d'existence et les marchés. Les bénéficiaires seront répertoriés à la faveur d'un ciblage axé sur les communautés. Les chiffres se rapportant aux bénéficiaires ont été établis en partant du principe que la production agricole, les moyens d'existence et les tendances des marchés se stabiliseraient et connaîtraient une amélioration au cours de la mise en œuvre l'IPSR 200453.
45. Les bénéficiaires des activités menées à l'appui de la santé et de la nutrition seront recensés grâce à l'évaluation des indicateurs de la malnutrition effectuée par le personnel de santé des dispensaires. Les prévisions concernant le nombre de bénéficiaires prévu ont été établies au moyen de données relatives à la prévalence du VIH et à la malnutrition collectées lors du suivi effectué par le PAM, et d'extrapolations faites à partir de données issues de l'enquête démographique et de santé se rapportant à la malnutrition chez les femmes en âge de procréer et aux grossesses attendues. Le nombre de dispensaires étant limité, ces activités ne devraient toucher que 70 pour cent des personnes souffrant de malnutrition.
46. Des évaluations de la vulnérabilité des ménages seront conduites par les partenaires coopérants du PAM afin d'apprécier les facteurs qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire. Le PAM supervisera l'enregistrement des bénéficiaires; il effectuera les vérifications physiques avec des partenaires coopérants.

CONSIDÉRATIONS NUTRITIONNELLES ET RATIONS, ET VALEURS DES TRANSFERTS

47. Ainsi qu'il est indiqué au tableau 2, l'assortiment alimentaire et la taille de la ration reflètent le régime de la population ciblée.
48. Le PAM accordera la plus grande importance à la nutrition dans toutes ses activités afin d'améliorer les résultats nutritionnels, même lorsque celle-ci n'est pas l'objectif principal. À cette fin seront notamment publiés des messages ayant trait à la nutrition.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR COMPOSANTE (g/dollars/personne/jour)

	Création d'avoirs		Promotion de la santé et de la nutrition					Intervention en cas de catastrophe et réduction des risques de catastrophe				
	Vivres pour la création d'avoirs	Espèces/vivres pour la création d'avoirs	Traitement de la malnutrition aiguë modérée			Ménages hébergeant des patients séropositifs ou tuberculeux		Projet pilote: alimentation scolaire	Assistance saisonnière ciblée		Plan d'urgence	Personnes retournant chez elles
			Femmes enceintes et mères allaitantes	Traitement anti-rétroviral/anti-tuberculeux	Enfants de moins de 5 ans	En milieu urbain	En milieu rural		Vivres	Vivres et espèces		
Céréales	333	–	–	–	–	–	333	–	333	–	333	400
Légumes secs	67	67	–	–	–	–	67	–	67	67	67	67
Huile végétale	25	25	–	–	–	–	25	10	25	25	25	25
SuperCereal	–	–	333	333	–	–	–	100	–	–	–	110
SuperCereal Plus	–	–	–	–	200	–	–	–	–	–	–	–
Espèces (dollars/personne/jour)	–	0,13	–	–	–	0,03	–	–	–	0,13	0,13	–
Bons d'alimentation (dollars/personne/jour)	–	–	–	–	–	0,27	–	–	–	–	–	–
TOTAL	425g	425g	333g	333g	200g	0,3 dollar	425g	110g	425g	425g	425g	602g
Kcal/jour	1 611	1 611	1 166	1 166	840	–	1 611	464	1 611	1 611	1 611	2 259
% kcal d'origine protéique	11,6	–	–	–	–	–	–	–	11,6	–	11,6	–
% kcal d'origine lipidique	21,9	–	–	–	–	–	–	–	21,9	–	21,9	–
Jours d'alimentation par an	210		180	180	90	180	180	200	180		–	1
Céréales	333	–	–	–	–	–	333	–	333	–	333	400
Légumes secs	67	67	–	–	–	–	67	–	67	67	67	67

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR COMPOSANTE (g/dollars/personne/jour)

	Création d'avoirs		Promotion de la santé et de la nutrition					Intervention en cas de catastrophe et réduction des risques de catastrophe				
	Vivres pour la création d'avoirs	Espèces/vivres pour la création d'avoirs	Traitement de la malnutrition aiguë modérée			Ménages hébergeant des patients séropositifs ou tuberculeux		Projet pilote: alimentation scolaire	Assistance saisonnière ciblée		Plan d'urgence	Personnes retournant chez elles
			Femmes enceintes et mères allaitantes	Traitement anti-rétroviral/anti-tuberculeux	Enfants de moins de 5 ans	En milieu urbain	En milieu rural		Vivres	Vivres et espèces		
Huile végétale	25	25	-	-	-	-	25	10	25	25	25	25
SuperCereal	-	-	333	333	-	-	-	100	-	-	-	110
SuperCereal Plus	-	-	-	-	200	-	-	-	-	-	-	-
Espèces (dollars/personne/jour)	-	0,13	-	-	-	0,03	-	-	-	0,13	0,13	-
Bons d'alimentation (dollars/personne/jour)	-	-	-	-	-	0,27	-	-	-	-	-	-
TOTAL	425g	425g	333g	333g	200g	0,3 dollar	425g	110g	425g	425g	425g	602g
Kcal/jour	1 611	1 611	1 166	1 166	840	-	1 611	464	1 611	1 611	1 611	2 259
% kcal d'origine protéique	11,6	-	-	-	-	-	-	-	11,6	-	11,6	-
% kcal d'origine lipidique	21,9	-	-	-	-	-	-	-	21,9	-	21,9	-
Jours d'alimentation par an		210	180	180	90	180	180	200		180	-	1

**TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN VIVRES/TRANSFERTS
MONÉTAIRES ET BONS (en tonnes et en dollars)**

	Création d'avoirs	Santé et nutrition	Intervention en cas de catastrophe et réduction des risques de catastrophe	Total
Céréales	19 600	21 636	50 998	92 234
Légumes secs	9 800	4 327	15 288	29 415
Huile végétale	3 675	1 659	5 733	11 067
Aliments composés et mélanges		11 292	13	11 305
<i>Espèces/bons (en dollars)</i>	<i>11 760 000</i>	<i>9 600 000</i>	<i>10 180 000</i>	<i>31 540 000</i>
Total, vivres (en tonnes)	33 075	38 914	72 032	144 021

49. Le choix des vivres pour les rations est fondé sur les régimes alimentaires habituels. Les rations permettent de répondre à 70 pour cent au moins des besoins nutritionnels; les bénéficiaires sont censés subvenir au reste par le biais d'autres sources. Les carences en micronutriments dans les zones fortement exposées à l'insécurité alimentaire seront traitées à la faveur d'autres initiatives d'enrichissement des aliments.
50. La valeur des transferts monétaires est établie compte tenu des prix des céréales sur les marchés des zones ciblées, celle des bons en fonction du prix de détail moyen d'un assortiment alimentaire de base. Les prix sur les marchés font l'objet d'un suivi chaque mois dans le but d'adapter les valeurs des transferts.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

51. La planification et le ciblage participatifs à l'échelle des communautés garantissent la bonne représentation des femmes. Le PAM continuera de promouvoir la participation des femmes à la gestion des activités: grâce aux mesures mises en place, 50 pour cent au moins, et parfois jusqu'à 80 pour cent, des participants dans les communautés sont des femmes.
52. Les communautés sont censées assurer le soutien logistique pour ce qui est des ressources locales destinées à la création d'avoirs, et des comités de gestion seront mis en place pour garantir la viabilité des avoires.
53. Le PAM veille à ce que les bénéficiaires n'aient pas à se déplacer sur plus de 10 kilomètres ou ne doivent pas marcher pendant plus de deux heures pour rallier les points de distribution, situés à proximité des dispensaires et des écoles afin de minimiser les risques sur le plan de la sécurité. Le personnel du PAM et les partenaires coopérants seront formés à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels dans le cadre des opérations humanitaires.

Partenaires et capacités

54. Le PAM collabore avec le Gouvernement, la FAO, le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine et d'autres parties prenantes à l'évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence. Il a établi des partenariats avec diverses ONG – l'Agence adventiste de secours et de développement, Africare, la Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Catholic Relief Services, Christian Care, GOAL, l'Organisation des associations rurales pour le progrès, Plan International, Save the Children, le United Methodist Committee on Relief et World Vision International – qui ont été consultées pendant la planification de l'IPSR 200453 et participent au groupe de travail sur l'assistance alimentaire que coordonne le PAM.
55. Le PAM et la Banque mondiale œuvrent de concert pour faire concorder les activités de création d'emplois et la politique gouvernementale de travaux communautaires productifs. Le PAM travaille également avec le consortium d'ONG "Promoting Recovery in Zimbabwe" à la mise en œuvre de programmes de créations d'emplois à l'appui du redressement.
56. Avec le Ministère de la santé et de la protection de l'enfance, le PAM s'emploie à enrichir les aliments et à remettre sur pied les patients souffrant de malnutrition, et il aide ce Ministère à renforcer la capacité logistique et à améliorer la chaîne d'approvisionnement, les systèmes de reddition de comptes et la distribution de produits nutritionnels.
57. Le PAM, l'UNICEF et le Ministère du travail et des services sociaux prévoient de mener des interventions complémentaires faisant intervenir le système national de transferts monétaires et les activités du PAM afin de regrouper les registres de bénéficiaires et d'harmoniser les transferts monétaires.
58. Le PAM et ses partenaires coordonnent leur action avec celle des autorités locales, par le biais des comités de lutte contre la sécheresse constitués au niveau des provinces et des districts, pour ce qui est des interventions en cas de catastrophe et de la réduction des risques de catastrophe. La FAO et le PAM mènent en partenariat des interventions dans les domaines de l'atténuation des effets des catastrophes liées au changement climatique, de l'agriculture de conservation et de la gestion des pertes après récolte.

Achats et logistique

59. Les achats seront effectués selon les procédures standard. Le PAM encouragera les achats locaux afin de rapprocher les petits agriculteurs des négociants et ainsi faciliter l'intégration des marchés et promouvoir la production de petites céréales et de variétés résistantes à la sécheresse dans les régions semi-arides¹⁹. Le risque existe que des pays voisins imposent une interdiction d'exportation, comme l'a fait le Malawi en 2011; le PAM supervise donc la production régionale de céréales et les besoins en la matière, et travaille avec le Ministère de l'agriculture et les organismes de gestion des réserves alimentaires du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe.
60. Les produits alimentaires achetés au niveau régional proviennent principalement du Malawi et de la Zambie. D'autres achats internationaux seront reçus par le biais de Durban en Afrique du Sud et de Beira au Mozambique. Les vivres seront stockés dans des installations du PAM à Bulawayo, Harare, Masvingo et Mutare, et acheminés par le PAM jusqu'aux points de livraison avancés. Les partenaires coopérants seront chargés

¹⁹ Dawes, M. 2012. *Local Purchase of Food Commodities to Assist Smallholder Market Development*. Rapport de consultants établis pour le PAM. Harare.

d'administrer lesdits points, et d'assurer le transport jusqu'aux points de livraison finaux et la distribution aux bénéficiaires. Le PAM fournira un soutien logistique aux partenaires qui ne seront pas en mesure d'acheminer les vivres jusqu'aux points de livraison finaux.

Modalités de transfert

61. Les transferts monétaires se trouvent sous la responsabilité de partenaires coopérants, qui engagent des entreprises de sécurité pour protéger les fonds en transit. Les bénéficiaires doivent apposer leur signature en regard de leur nom pour accuser réception du transfert. Les légumes secs et l'huile végétale fournis en sus des espèces sont également distribués par les partenaires coopérants.
62. En ce qui concerne les transferts de bons, le PAM confie à des partenaires coopérants la distribution et le suivi, et à un partenaire du secteur privé l'administration des services électroniques ainsi que la sélection et la gestion des détaillants. Les bénéficiaires se voient remettre les bons aux points de distribution, et ils les échangent ensuite auprès d'une sélection de détaillants contre certaines marques de farine de maïs, des légumes secs et de l'huile végétale, voire contre des espèces, lorsqu'ils présentent une pièce d'identité correspondant aux codes d'identification qui figurent sur les bons.
63. Lorsque les bons sont convertis, le montant équivalant aux coûts associés à l'assortiment alimentaire et au transfert monétaire est versé sur le compte du détaillant. Le PAM versera les fonds nécessaires au titre de chaque distribution mensuelle sur un compte ouvert par un partenaire du secteur privé. Ces fonds serviront à payer les détaillants quand les bons seront convertis. Le compte est gratuit et non rémunéré. Toutes les transactions sont enregistrées par voie électronique, et les informations sont accessibles sur Internet.
64. Les risques associés aux interventions faisant appel aux transferts d'espèces et de bons comprennent les fluctuations des prix, les incertitudes entourant les capacités des marchés, le manque de connaissances sur le plan financier, l'insécurité et le manque d'expérience de certains partenaires coopérants. Le système de suivi des prix du PAM permettra d'ajuster en temps opportun la valeur des transferts: si la capacité des marchés ou des négociants ne leur permet pas de satisfaire aux exigences du processus, le PAM utilisera moins les transferts monétaires ou les bons et privilégiera les transferts en nature. Le PAM et ses partenaires coopérants aideront les bénéficiaires à comprendre leurs droits. Afin de réduire au minimum les risques liés aux transports de fonds, le PAM continuera de faire appel à des entreprises de sécurité de bonne réputation²⁰.

Apports non alimentaires

65. Les partenaires coopérants du PAM fourniront des apports non alimentaires pour les activités conjointes. Pour pouvoir créer des avoirs, il faut disposer de ressources prévisibles pour l'achat d'articles comme du ciment, des clôtures, des piquets, du treillis métallique, des trousseaux de premiers secours, des houes, des brouettes, des pics, des pioches, des haches et des pompes. Pour les activités touchant les interventions en cas de catastrophe et la réduction des risques de catastrophe et la promotion de la santé et la nutrition, le PAM, l'UNICEF et la FAO financeront des messages sur l'évolution des comportements, la recherche consacrée à l'enrichissement des aliments et la formation, conformément à ce qui est prévu au titre du PNUAD du Zimbabwe.

²⁰ Les fonds transportés par ces sociétés sont assurés.

SUIVI DE LA PERFORMANCE

66. Le PAM supervisera l'enregistrement afin de veiller à l'équité et à la transparence et pour effectuer des ajustements le cas échéant, et il travaillera avec les partenaires coopérants pour s'assurer de la solidité des processus de sélection des ménages.
67. Dans le cadre du suivi des processus, on évaluera la ponctualité, la qualité et l'efficacité des transferts d'espèces et de bons. Lors du suivi post-distribution, on évaluera la qualité et l'efficacité de l'aide du PAM, la satisfaction des bénéficiaires et l'impact à court terme, et on consignera le choix fait par les ménages entre vivres et espèces. En ce qui concerne la création d'avoirs, le suivi sur site permettra d'évaluer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des produits prévus et contribuera au traitement des problèmes rencontrés.
68. Un rapport sur les produits sera élaboré à partir des données relatives aux distributions fournies par les partenaires coopérants. La supervision semestrielle exercée par les communautés et les ménages mettra en évidence les effets directs immédiats en comparant la consommation alimentaire et les difficultés des ménages bénéficiaires avec celles des ménages non bénéficiaires. Pour d'autres indicateurs, on exploitera le suivi interne et les données secondaires issues des programmes menés en collaboration avec des organismes des Nations Unies et des institutions gouvernementales, qui fourniront des informations fiables.
69. Pour donner suite à l'évaluation de 2011 de son portefeuille d'activités au Zimbabwe, le PAM conduira des autoévaluations des activités de création d'avoirs, afin d'en déterminer l'impact.

GESTION DES RISQUES

70. Le PAM a institué des mesures minimum de préparation au titre du Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe; celles-ci seront examinées chaque année.
71. Le principal risque contextuel est la sécheresse, qui a des répercussions sur les moyens d'existence en milieu rural et réduit la résilience face aux chocs. Des systèmes d'alerte rapide sont en place, administrés par le Département des services météorologiques et l'Unité nationale d'alerte rapide. Des évaluations des moyens d'existence en milieu rural permettront au PAM d'adapter ses interventions aux besoins. Le PAM travaille en partenariat avec des ONG et la Croix-Rouge locales pour renforcer les capacités et veiller à ce que l'assistance soit assurée de manière ininterrompue à tout moment.
72. Le principal risque programmatique est que les capacités techniques nécessaires fassent défaut. Le PAM veillera à ce que les ONG partenaires aient les compétences adéquates, et il renforcera les capacités le cas échéant. Il fera appel aux partenaires du PNUAD du Zimbabwe pour disposer des compétences et des ressources voulues en matière de renforcement des capacités.
73. S'agissant des risques institutionnels, le PAM se conformera aux processus opérationnels et aux contrôles internes qui prévoient notamment la séparation des tâches, le suivi et l'évaluation des fournisseurs et des sous-traitants, et les contrôles d'accès.

Gestion des risques en matière de sécurité

74. Harare, Beitbridge et Bulawayo sont classés au niveau 2 (faible) du système de niveaux d'insécurité des Nations Unies; Masvingo et Mutare sont classés au niveau 1 (minimum). Le PAM respecte les Normes minimales de sécurité opérationnelle et se tient en contact avec le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU afin de garantir la sûreté de son personnel.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
Produits alimentaires¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	92 234	29 789 992	
Légumes secs	29 415	18 777 272	
Huile et matières grasses	11 067	15 661 886	
Aliments composés et mélangés	11 305	7 052 902	
Total, produits alimentaires	144 021	71 282 052	
Transferts monétaires		21 940 000	
Bons		9 600 000	
Total partiel, produits alimentaires, transferts et bons			102 822 052
Transport extérieur			8 988 526
Transport terrestre, entreposage et manutention			36 641 824
Autres coûts opérationnels directs			18 740 369
Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B)			25 416 195
Total des coûts directs pour le PAM			192 608 966
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			13 482 628
COÛT TOTAL POUR LE PAM			206 091 593

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation. Le contenu peut varier

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	6 847 516
Personnel local – Administrateurs recrutés sur le plan national	1 755 312
Personnel local – Agents des services généraux	2 230 814
Personnel local – Personnel temporaire	5 604 984
Personnel local – Heures supplémentaires	391 790
Consultants internationaux	151 062
Consultants locaux	431 638
Volontaires des Nations Unies	251 769
Voyages officiels du personnel	1 539 678
Total partiel	19 204 562
Dépenses de fonctionnement	
Location des locaux	523 404
Charges courantes (électricité, etc.)	413 255
Fournitures de bureau et petit matériel	130 200
Services de communication	1 171 800
Réparation et entretien du matériel	26 040
Exploitation et entretien des véhicules	830 676
Aménagement des bureaux et réparations	26 040
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	260 400
Total partiel	3 381 815
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location des véhicules	775 200
Matériel de communication	361 152
Dépenses locales de sécurité locale	1 693 466
Total partiel	2 829 818
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	25 416 195

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

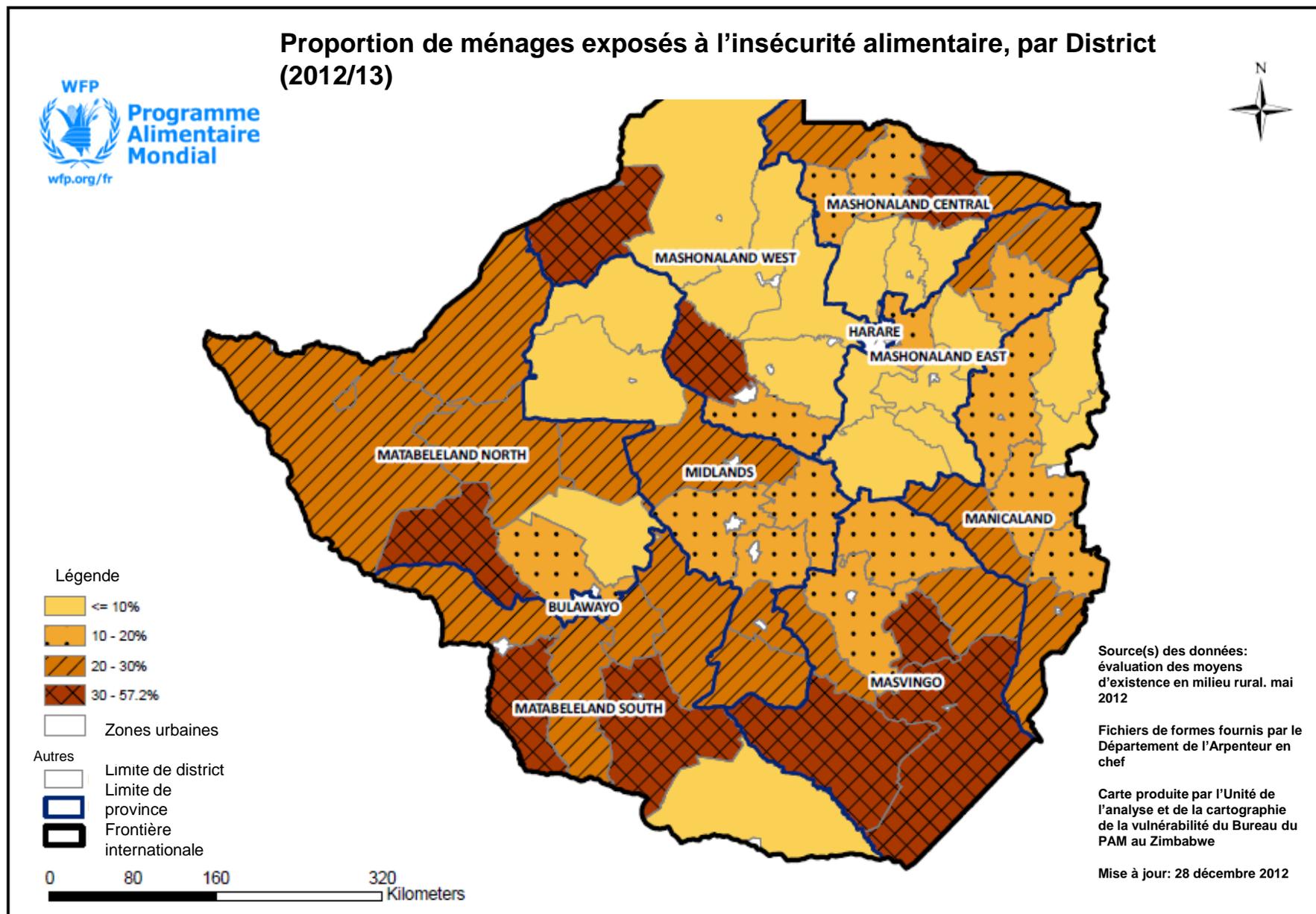
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence		
Composante: Intervention en cas de catastrophe et réduction des risques de catastrophe		
Effet direct 1 Amélioration, pendant la période d'assistance, de la consommation alimentaire des ménages exposés à l'insécurité alimentaire et touchés de façon saisonnière	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Score de consommation alimentaire des ménages Objectif: score supérieur à 21	Des partenaires coopérants compétents sont disponibles pour assurer la mise en œuvre Le Gouvernement et les donateurs apportent leur appui
Produit 1.1 Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité, espèces et bons distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Nombre de personnes qui reçoivent des produits alimentaires et des articles non alimentaires ou bénéficient de transferts monétaires et de bons, par catégorie, activité, modalité de transfert et en pourcentage du nombre prévu. Objectif: 100% <ul style="list-style-type: none"> ➢ Quantité de vivres distribuées, par type, en pourcentage du volume prévu Objectif: 100% <ul style="list-style-type: none"> ➢ Quantité d'articles non alimentaires distribuées, par type, en pourcentage du nombre prévu Objectif: 100% <ul style="list-style-type: none"> ➢ Montant total des espèces transférées aux bénéficiaires Cible: 100% du total prévu <ul style="list-style-type: none"> ➢ Quantité ou montant total des équivalents en vivres/espèces des bons distribués Objectif: 100% du total prévu	Des partenaires coopérants compétents sont disponibles pour assurer la mise en œuvre Le Gouvernement et les donateurs apportent leur appui L'exécution des opérations se déroule sans interruption
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Composante: Création d'avoirs productifs		
Effet direct 2.1 Amélioration, pendant la période d'assistance, de la consommation alimentaire des ménages ciblés exposés à la faim aiguë	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Score de consommation alimentaire des ménages Objectif : score supérieur au seuil de 35	Des partenaires coopérants compétents sont disponibles pour assurer la mise en œuvre Le Gouvernement et les donateurs apportent leur appui
Effet direct 2.2 Réduction du risque de catastrophe au niveau local, dans les communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Score des communautés en matière d'avoirs Objectif: augmentation des avoirs à l'appui de la réduction des risques et de l'atténuation des effets des catastrophes	Les partenaires coopérants et le Gouvernement sont en mesure de tenir leurs engagements La dotation en personnel et les capacités sont adéquates pour disposer des avoirs voulus à l'appui de la réduction des risques et l'atténuation des effets des catastrophes



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Produit 2.1 (Voir le produit 1.1 pour la distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires, les transferts monétaires et les bons)		
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition		
Composante: Promotion de la santé et de la nutrition		
Effet direct 3.1 Adéquation, pendant la période d'assistance, de la consommation des ménages courant le risque d'être atteints par la faim aiguë; les membres de ces ménages souffrant de malnutrition bénéficient de programmes de soins et de traitement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages Objectif : Score supérieur à 35	Des partenaires coopérants compétents sont disponibles pour assurer la mise en œuvre Le Gouvernement et les donateurs apportent leur soutien
Effet direct 3.2 Amélioration de la récupération nutritionnelle chez les patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de récupération nutritionnelle pour le traitement antirétroviral ➤ Taux de récupération nutritionnelle pour le traitement antituberculeux Objectif: >75% Objectif: >75%	Des médicaments et d'autres fournitures médicales sont disponibles Des ressources (personnel sanitaire, équipement anthropométrique et locaux) sont disponibles pour permettre le suivi de la croissance. Des partenaires cliniciens sont disponibles pour mettre au point des activités intégrées de récupération nutritionnelle, y compris assurer des services d'évaluation, d'éducation et de conseil
Produit 3.1 (Voir le Produit 1.1 pour ce qui concerne la distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires, les transferts monétaires et les bons)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de centres de santé bénéficiant d'une assistance. Objectif : 100% du nombre prévu	





Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ZimVAC	Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Zimbabwe